Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260303-1_CCAS-DE

DEPARTEMENT : ***Côtes d'Armor*** ARRONDISSEMENT : ***Lannion***

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de *TREDREZ-LOCQUEMEAU*
EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du jeudi 19 février 2026

Date de la convocation : 05/02/2026
Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 11
Nombre de membres présents : 08
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 08

L'an deux mil vingt-six, et le dix-neuf février à 17h00,
la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de ***Trédrez-Locquémeau*** s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Joël LE JEUNE,** président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : Joël LE JEUNE (sorti pour le vote du CFU), Mariannick LEBON, Joëlle BATLONGUE-LESPIEL, Catherine MARSHALL, Joël BRIAND, Daniel DONVAL, Luc COSTENOBLE, Yolande THOMAS,

Absente excusée : Patricia CADREN (procuration à Mariannick LE BON), Marie CENSIER-LEMAIRE, Elsa BRIAND,

---

DELIBERATION N°1 DU 19/02/2026

Le conseil administratif réuni le 19/02/2026 à 17 heures, sous la présidence de Madame LE BON Mariannick, Vice-présidente, délibérant sur le Compte Financier Unique du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2025 dressé par Monsieur LE JEUNE, Président, après s'être fait présenter le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025,

1°- **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Exploitation	
	Dépenses ou	**Recettes ou**
	Déficits	**Excédents**
Opération de l'exercice	6 781.52 €	6 491.00 €
TOTAUX	**6 781.52 €**	**6 491.00 €**
Résultat de clôture	- 290.52 €	
Résultats reportés N-1		+ 3 656.96 €
RESULTATS DEFINITIFS		**+ 3 366.44 €**

2°- reconnaît la sincérité des comptes,
Le conseil d'administration (sans la présence du Président), après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
-APPROUVE le compte financier unique 2025 du CCAS.

Mariannick LE BON,
Vice-Présidente

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU 22300

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TREDREZ-LOCQUEMEAU

Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'Etat le 20.02.2026